

DECLARATION **CE** DE CONFORMITE **CE** DECLARATION OF CONFORMITY

« Equipements de travail neufs ou considéré comme neufs »
et mis pour la première fois sur le marché après le 19 décembre 2009.

« *New working equipments or considered as new* »
and placed on the market for the first time after the 19th of December 2009.

Le Fabricant / The Manufacturer :

AdC – Accessoires de Construction S.A.S.
32 rue Maurice Berteaux
95500 LE THILLAY
FRANCE
Tel : +33 1 39 33 18 60
Fax : +33 1 39 88 14 42
Email : adc@adc-sas.com
Web : www.adc-sas.com

- déclare que les accessoires de levage neufs désignés ci-après :
declares that the new lifting devices specify below:

ANNEAU DE LEVAGE (REF AL .. B) / ROTARY HEAD LIFTING CLUTCH (REF AL .. B)

Charge Maximale d'Utilisation / Safe Working Load	Référence / Reference
0.5T à 12.5T	AL 12 B à AL 52 B

satisfont à l'ensemble des dispositions réglementaires définies par la Directive « Machines »
n° 2006/42 et son annexe I transposée par décret n°2008-1156 du 7 novembre 2008.

*are in conformity with the EC Machinery guideline nb 2006/42 and the appendix I transposed
by the order in council nb 2008-1156 on the 7th of November 2008.*

- déclare que le dossier technique de fabrication relatif à ces équipements a été constitué par
Accessoires de Construction SAS.

*declares that the manufacturing technical file related to those equipments was made by
Accessoires de Construction SAS.*

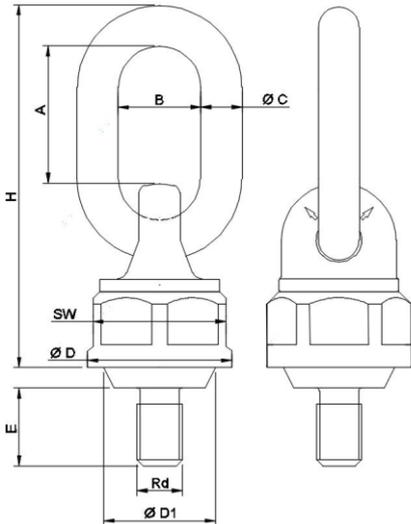
Fait à LE THILLAY, le 27/06/2025



Damien LEFEBVRE
Directeur Technique / *Technical Manager*

Anneau de levage AL..B

Conditions d'emploi et de sécurité



Référence	Filetage	CMU Ft à 0°	CMU Fv à 90°
AL12B	Rd 12	0.5 Tonne	0.25 Tonne
AL16B	Rd 16	1.2 Tonne	0.6 Tonne
AL20B	Rd 20	2.0 Tonnes	1.0 Tonne
AL24B	Rd 24	2.5 Tonnes	1.25 Tonne
AL30B	Rd 30	4.0 Tonnes	2.0 Tonnes
AL36B	Rd 36	6.3 Tonnes	3.15 Tonnes
AL42B	Rd 42	8.0 Tonnes	4.0 Tonnes
AL52B	Rd 52	12.5 Tonnes	6.25 Tonnes



Référence	Filetage	E	H	Ø D	Ø D1
AL12B	Rd 12	16 mm	156 mm	40 mm	40 mm
AL16B	Rd 16	22 mm	156 mm	40 mm	40 mm
AL20B	Rd 20	28 mm	206 mm	59 mm	55 mm
AL24B	Rd 24	33 mm	206 mm	59 mm	55 mm
AL30B	Rd 30	42 mm	238 mm	79 mm	70 mm
AL36B	Rd 36	52 mm	238 mm	79 mm	70 mm
AL42B	Rd 42	63 mm	257 mm	93 mm	93 mm
AL52B	Rd 52	78 mm	310 mm	105 mm	96 mm

AVANT UTILISATION

A faire

- Pour le levage, toujours utiliser des douilles et des anneaux en filetage Rond (Rd).
- S'assurer que le diamètre du filetage de l'anneau (Rd) est le même que celui de la douille.
- S'assurer que la Charge Maximale d'Utilisation de l'anneau est suffisante pour l'effort demandée.
- **S'assurer que l'anneau est entièrement vissé dans la douille.** Si l'anneau n'est pas assez vissé et il perd de la capacité de charge.
- **S'assurer que l'anneau est en appui total sur le béton** (voir schémas de droite). **La douille doit obligatoirement avoir été positionnée en retrait dans le béton à l'aide d'un positionneur de diamètre ØD1.**
- S'assurer que le filetage de la douille est propre.
- S'assurer que la longueur des chaînes/câbles est suffisante, afin d'obtenir un angle par rapport à la verticale de 15° maximum. Un angle supérieur peut être autorisé, à condition que celui-ci ait été pris en compte dans le dimensionnement des ancrages. L'utilisation d'un palonnier est toujours préférable.
- S'assurer que la résistance du béton est au moins égale à celle prévue dans le dimensionnement des ancrages. Un béton à 15 MPa est le strict minimum.
- S'assurer que l'anneau est exempt de défauts tels que des traces de soudure, et que le filetage est propre et non endommagé.

A ne pas faire

- Ne jamais visser un anneau en filetage Rond (Rd) dans une douille en filetage Métrique (M). L'anneau ne pourra pas être vissé sur une longueur suffisante, et la capacité de levage sera insuffisante.
- Ne jamais souder l'anneau pour quelque raison que ce soit.

EN UTILISATION

- Le transport des éléments préfabriqués par des engins de chantier, entraîne l'apparition de surcharges dynamiques qu'il faut prendre en compte dans le dimensionnement des ancrages. Les entreprises de pose doivent donc manutentionner ces pièces avec précaution.
- Une attention particulière est requise au moment du décoffrage. En effet, l'effort d'adhérence entraîne des surcharges supplémentaires.

MAINTENANCE

- Quelle que soit leur fréquence d'utilisation, les anneaux doivent être contrôlés au moins une fois par an par une personne compétente. Ils ne doivent avoir subi aucune déformation permanente.
- Aucune réparation n'est possible.

GENERALITES

- Ne jamais utiliser le système de levage dans un autre but que celui pour lequel il a été créé.
- S'assurer que le personnel utilisant le système a bien pris connaissance des conditions d'utilisation.
- Toutes les consignes générales de sécurité concernant le levage doivent être respectées.

**En cas de doute sur l'utilisation des anneaux de levage, contacter le service technique d'AdC
au +33 1 39 33 18 60**

La douille de levage doit obligatoirement avoir été mise en place à l'aide d'un positionneur de diamètre ØD1 (plastique ou magnétique), en retrait du béton pour pouvoir accueillir l'anneau de levage.

Douille	
à raz du béton	
en retrait	

(la douille doit avoir été positionnée exclusivement avec un positionneur plastique ou magnétique AdC, de diamètre ØD1)

Accessoires de Construction - AdC

S.A.S. au capital de 600.000€

32 rue Maurice Berteaux - 95500 LE THILLAY (FRANCE)

Tel: +33 1 39 33 18 60 - FAX: +33 1 39 88 14 42 - adc@adc-sas.com

SIRET: 502 048 101 00039 - Code NAF 4673A - N° TVA: FR95 502 048 101